

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS365/3
25 juillet 2007

(07-3177)

Original: espagnol

ÉTATS-UNIS – SOUTIEN INTERNE ET GARANTIES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION POUR LES PRODUITS AGRICOLES

Demande de participation aux consultations

Communication du Guatemala

La communication ci-après, datée du 23 juillet 2007 et adressée par la délégation du Guatemala à la délégation des États-Unis, à la délégation du Brésil et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

La présente communication se rapporte à la demande de consultations présentée par le gouvernement brésilien en ce qui concerne la question *États-Unis – Soutien interne et garanties de crédit à l'exportation pour les produits agricoles*, distribuée le 17 juillet 2007 (WT/DS365/1). Les autorités de mon pays m'ont donné pour instruction d'informer les Membres consultants ainsi que l'Organe de règlement des différends (ORD) que le gouvernement du Guatemala désire être admis à participer à ces consultations, conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends.

Le Guatemala a un intérêt commercial substantiel dans ces consultations et, de ce fait, il espère une réponse favorable à la présente demande.
